



## CP 107 SECTEUR MAÎTRES-TAILLEURS

### SALAIRES 01/01/2023

Les salaires barémiques et effectifs sont augmentés de 2 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 suite à l'adaptation à l'indice des prix à la consommation.

#### Salaires minimum nationaux à partir du 01/01/2023

Niveau salarial et fonction	Salaire horaire (EUR)
Niveau 1 : aides et finisseurs (euses)	13,8162
Niveau 1bis : aides et finisseurs (euses) après 3 ans d'ancienneté	14,4977
Niveau 2 : les assistants ouvriers et ouvrières	15,2544
Niveau 3 : ouvriers et ouvrières qualifiés	16,2671
Niveau 4 : ouvriers et ouvrières très qualifiés (ouvriers d'élite)	16,7753
Niveau 5 : ouvriers tailleurs et ouvrières tailleuses	17,2828